



Pour un ramadhan sans risque

Lancement d'une campagne de sensibilisation au profit des jeûneurs

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 6101 - Mercredi 28 février 2024 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

L'année 2024 sera consacrée à l'assainissement des opérations gelées depuis plusieurs années

Page 16

L'entité sioniste défie les décisions de la CIJ

Ghaza : destructions sans précédent, famine, génocide et impasse

Page 2

Le rapport d'Israël dûment remis à la CIJ

Par Mohamed Habili

Le jour même où expirait le délai accordé il y a de cela un mois par la Cour internationale de justice à Israël pour lui remettre le rapport détaillant les décisions prises par lui pour empêcher la commission par son armée du génocide dont il est accusé par l'Afrique du Sud, le président américain s'est dit optimiste quant à l'établissement d'une trêve au cours de laquelle un certain nombre d'otages israéliens seraient libérés. Jusqu'à la dernière heure de la journée d'avant-hier, 26 février, il était à craindre qu'Israël n'envoie pas le rapport demandé par la Cour, une éventualité d'autant plus concevable qu'on voyait mal ce qu'avait pu faire Israël pendant le mois écoulé qui montre que du moins il avait essayé de tuer moins de Ghazaouis que lors de la phase précédente, et qu'il avait autorisé l'entrée des secours en quantités plus grandes qu'auparavant. En fait, il s'est appliqué à faire juste le contraire, certain du fait que quelques crimes qu'il commette, il ne sera pas condamné, les Etats-Unis, son alter ego, veillant au grain, et poursuivant sans état d'âme son approvisionnement en armes et munitions les unes aussi destructrices que les autres.

Suite en page 3

A la veille de l'ouverture

Alger fin prête pour abriter le Sommet du gaz



PH/D. R

A la veille de l'ouverture du 7^e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), prévu à Alger du 29 février au 2 mars, toutes les conditions à même de faire de ce rendez-vous énergétique international un succès sont réunies. [Page 2](#)

Situé dans les voûtes Kheireddine-Barberousse à la basse Casbah
Lancement prochain d'un appel d'offres national pour
la restauration du Musée national public maritime

Page 7

Verts d'Europe

Aouar devrait s'imposer, Gouiri brille

Page 15

Pour un ramadhan sans risque

Lancement d'une campagne de sensibilisation au profit des jeûneurs

«Chaque année, les services des urgences médicales enregistrent de nombreux cas critiques après la rupture du jeûne en raison de la suralimentation», a indiqué le ministre de la Santé qui a lancé hier une plateforme numérique et une campagne nationale de sensibilisation au profit des jeûneurs, notamment ceux qui souffrent de maladies chroniques.

Par Thinhinane Khouchi

Durant le mois sacré du ramadhan, l'organisme doit s'adapter à une alimentation plus riche la nuit et à un temps de sommeil raccourci. En général, le jeûne n'occasionne aucun dégât sur la santé, à condition de se nourrir correctement. Mais souvent de nombreux cas critiques, même graves, sont pris en charge par les services de santé. Présidant hier une journée d'information et de sensibilisation sur le «Ramadhan et la santé», le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a indiqué que «la surconsommation des repas lors de la rupture du jeûne, riches en graisses et en sucres, donne souvent lieu à des complications qui peuvent être fatales à la santé du jeûneur». A cet effet, le ministre a procédé au lancement d'une campagne nationale sur «le jeûne pendant le mois de ramadhan et sur la manière dont les personnes atteintes de maladies chroniques gèrent le jeûne». Dans son discours, le ministre a

indiqué qu'une plateforme numérique a également été créée, expliquant comment prévenir les effets du jeûne. Saihi a souligné que des médecins et le personnel du secteur ont été recrutés pour participer à l'explication des mesures préventives aux patients durant le mois sacré. Par ailleurs, concernant les personnes atteintes de maladies chroniques qui ont tendance à ignorer les mesures préventives avant d'entamer le jeûne et ne prévoient pas de se rendre chez leur médecin traitant pour décider de jeûner ou pas, le ministre de la Santé a indiqué que «les diabétiques ainsi que les personnes atteintes d'hypertension artérielle sont appelés à consulter leur médecin traitant». En effet, attirant l'attention des patients sur les risques accrus qui menacent leur santé en cas de jeûne sans le consentement du médecin traitant, le premier responsable du secteur de la Santé a assuré que «le jeûne n'est en aucun cas imposé aux personnes malades. Dans certains cas, il peut donner lieu à des



complications qui risquent d'être fatales au malade, notamment durant le ramadhan». «Beaucoup de diabétiques observent le jeûne, ce qui peut nuire dans certains cas, à leur santé». Selon le ministre et beaucoup de spécialistes de la santé, «la préparation au jeûne des patients diabétiques et atteints d'hypertension est indispensable. L'évaluation de l'état de

santé du patient permettra au médecin de l'autoriser à jeûner ou pas». «Il est difficile de faire accepter l'idée de ne pas jeûner aux personnes âgées diabétiques. Ces dernières préfèrent jeûner pendant le mois sacré du ramadhan et ne se soucient pas des conseils du médecin», a regretté le ministre.

T. K.

Education nationale

Belabed préside une conférence préparatoire au colloque sur l'évaluation de la transition numérique

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a présidé, lundi à Alger, une conférence nationale virtuelle, en prélude du colloque national sur «l'évaluation périodique de la transition numérique dans le secteur de l'Education nationale», a indiqué un communiqué du ministère. Tenue au siège du ministère, en présence de cadres de l'administration centrale, du directeur de l'Office national des examens et concours (ONEC) et des directeurs de l'Education nationale, la conférence a été l'occasion de donner des instructions et des orientations pour suivre les diffé-

rentes opérations pédagogiques et celles liées à la gestion des ressources financières, matérielles et humaines, a précisé le communiqué. A cette occasion, M. Belabed a salué les efforts consentis en la matière, exhortant tout un chacun à travailler davantage pour achever toutes les opérations programmées dans les délais impartis. Dans le cadre de la transition numérique que connaît le secteur de l'Education nationale, en tant qu'approche de gestion administrative et pédagogique et d'amélioration du service public, le ministre a enjoint les directeurs de l'Education nationale d'assu-

rer une bonne préparation au colloque national prévu les 8 et 9 mars prochain, «en recensant avec précision toutes les données relatives aux opérations numérisées pour procéder à leur évaluation, apporter des améliorations et combler les lacunes», soulignant que ce colloque verra la participation des partenaires sociaux et des présidents des deux commissions de l'éducation des deux chambres du Parlement. A l'approche de la fin du deuxième trimestre, M. Belabed a instruit les directeurs de l'éducation nationale à l'effet de veiller à la bonne organisation des examens et de tirer profit

des rencontres périodiques entre les parents d'élèves et les enseignants, organisées par les établissements scolaires à la fin de chaque trimestre dans le cadre de la coordination, de la complémentarité et de la remise des relevés de notes programmée pour le jeudi 21 mars, en vue d'effectuer des visites de terrain afin de suivre le déroulement de cette opération. Le ministre a également relevé «la nécessité d'intensifier les visites de terrain au niveau des établissements scolaires et de veiller à la protection des structures de ces établissements», conclut le communiqué. **Khaled N.**

Aujourd'hui et demain à Oran

Le cancer des voies aérodigestives au centre du 10^e Congrès national d'ORL

Le cancer des voies aérodigestives sera au centre du 10^e Congrès national d'oto-rhino-laryngologie (ORL) de la Société algérienne d'oto-neurochirurgie ORL (SAONORL), prévu aujourd'hui et demain, a-t-on appris, hier, du président de cette société. Le cancer des voies aérodigestives est une tumeur maligne située dans la partie haute des organes respiratoires et/ou digestifs (fosses nasales, sinus, bouche, pharynx et larynx), a expliqué le P

Ali Saheb, président de la SAONORL. Il sera aussi question, lors de cette manifestation, de discuter de la surdité de l'enfant, de la polyposse naso-sinusienne et des technologies innovantes en ORL, a-t-il précisé.

«Le choix de ces thèmes n'est pas fortuit, car ces pathologies sont de plus en plus fréquentes actuellement, et posent énormément de problèmes de santé», a-t-il ajouté.

Un peu plus de 200 partici-

pants de tous les centres hospitaliers du pays, des Etablissements de santé de proximité (EPSP), mais aussi du secteur privé, prendront part à ce rendez-vous qui s'inscrit dans le cadre de la formation médicale continue des jeunes spécialistes, a-t-il souligné.

Des experts étrangers de France, Suisse, Belgique et autres, seront également au rendez-vous et partageront avec leurs collègues spécialistes algériens leurs expériences et expertises, dans

des conférences, tables rondes et ateliers, a-t-il fait savoir.

Un riche programme de conférences est prévu pour l'occasion, principalement sur l'otologie, les cancers des voies aérodigestives et la chirurgie de la thyroïde, entre autres. Plusieurs ateliers et tables rondes autour de la rhinologie, la surdité de l'enfant et les implants cochléaires seront aussi au menu de cette manifestation médicale.

L. O.

LA QUESTION DU JOUR

Le rapport d'Israël dûment remis à la CIJ

Suite de la page Une

Mais finalement le rapport a été envoyé par lui, dont une copie a été transmise par la Cour à l'Afrique du Sud, avec l'obligation faite à celle-ci de lui remettre ses remarques dans une quinzaine de jours, de même qu'avec celle de ne pas en révéler le contenu, lui laissant à elle le soin de le rendre public. Dans le même temps, la Cour poursuit ses auditions sur la question de savoir si Israël en multipliant les colonies en Cisjordanie agit dans le respect de la loi internationale ou au contraire au mépris d'elle, et ce, dans le cadre d'une procédure initiée par l'Assemblée générale des Nations unies. Où l'on peut voir qu'une guerre ne se déroule pas que sur le champ de bataille, mais sur différents terrains, dont celui de la justice n'est pas le moindre. Une condamnation d'Israël pour génocide n'arrêtera pas sa machine de guerre sans doute, mais il lui portera sur le plan symbolique un coup dont selon toute probabilité il ne se relèvera pas. S'agissant maintenant de l'annonce faite par Joe Biden, comme quoi un accord serait imminent, on est fondé à se demander s'il s'agit là d'un vœu pieux ou bien d'une réalité, tant elle semble peu en phase avec ce qui se passe à Ghaza, où la famine étend son emprise, et où les massacres de civils se poursuivent avec un rythme dont on n'observe pas qu'il ait décliné. Les chances qu'un accord intervienne sur un cessez-le-feu temporaire, serait-il de plusieurs semaines, n'équilibrent pas celles qui s'y inscrivent en faux. Mais enfin, tant que les premiers concernés n'infirmen t ni ne confirment le propos tenu à ce sujet par Biden, la circonspection reste de mise, d'autant qu'en dépit des divergences, qui sont énormes, les négociations ne se sont pas interrompues. Elles se sont poursuivies dernièrement à Paris, entre les mêmes participants, ce qui semble dire qu'un accord n'est pas quelque chose d'impossible, aussi improbable qu'il puisse paraître. La différence la plus marquante entre la trêve envisagée ici et celle qui a déjà eu lieu, c'est sa durée, qui serait de plusieurs semaines, alors que la première a été d'une semaine seulement. Depuis un certain temps, on lui prête une longueur de 6 semaines. Une trêve relativement longue a pour vocation de se transformer en un cessez-le-feu définitif, ce qui n'est évidemment pas le cas d'une autre qui elle serait courte. Voilà tout ce qu'il est possible d'en dire pour l'heure.

M. H.

Pour un ramadhan sans risque

Lancement d'une campagne de sensibilisation au profit des jeûneurs

«Chaque année, les services des urgences médicales enregistrent de nombreux cas critiques après la rupture du jeûne en raison de la suralimentation», a indiqué le ministre de la Santé qui a lancé hier une plateforme numérique et une campagne nationale de sensibilisation au profit des jeûneurs, notamment ceux qui souffrent de maladies chroniques.

Par Thinhinane Khouchi

Durant le mois sacré du ramadhan, l'organisme doit s'adapter à une alimentation plus riche la nuit et à un temps de sommeil raccourci. En général, le jeûne n'occasionne aucun dégât sur la santé, à condition de se nourrir correctement. Mais souvent de nombreux cas critiques, même graves, sont pris en charge par les services de santé. Présidant hier une journée d'information et de sensibilisation sur le «Ramadhan et la santé», le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a indiqué que «la surconsommation des repas lors de la rupture du jeûne, riches en graisses et en sucres, donne souvent lieu à des complications qui peuvent être fatales à la santé du jeûneur». A cet effet, le ministre a procédé au lancement d'une campagne nationale sur «le jeûne pendant le mois de ramadhan et sur la manière dont les personnes atteintes de maladies chroniques gèrent le jeûne». Dans son discours, le ministre a

indiqué qu'une plateforme numérique a également été créée, expliquant comment prévenir les effets du jeûne. Saihi a souligné que des médecins et le personnel du secteur ont été recrutés pour participer à l'explication des mesures préventives aux patients durant le mois sacré. Par ailleurs, concernant les personnes atteintes de maladies chroniques qui ont tendance à ignorer les mesures préventives avant d'entamer le jeûne et ne prévoient pas de se rendre chez leur médecin traitant pour décider de jeûner ou pas, le ministre de la Santé a indiqué que «les diabétiques ainsi que les personnes atteintes d'hypertension artérielle sont appelés à consulter leur médecin traitant». En effet, attirant l'attention des patients sur les risques accrus qui menacent leur santé en cas de jeûne sans le consentement du médecin traitant, le premier responsable du secteur de la Santé a assuré que «le jeûne n'est en aucun cas imposé aux personnes malades. Dans certains cas, il peut donner lieu à des



complications qui risquent d'être fatales au malade, notamment durant le ramadhan». «Beaucoup de diabétiques observent le jeûne, ce qui peut nuire dans certains cas, à leur santé». Selon le ministre et beaucoup de spécialistes de la santé, «la préparation au jeûne des patients diabétiques et atteints d'hypertension est indispensable. L'évaluation de l'état de

santé du patient permettra au médecin de l'autoriser à jeûner ou pas». «Il est difficile de faire accepter l'idée de ne pas jeûner aux personnes âgées diabétiques. Ces dernières préfèrent jeûner pendant le mois sacré du ramadhan et ne se soucient pas des conseils du médecin», a regretté le ministre.

T. K.

Education nationale

Belabed préside une conférence préparatoire au colloque sur l'évaluation de la transition numérique

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a présidé, lundi à Alger, une conférence nationale virtuelle, en prélude du colloque national sur «l'évaluation périodique de la transition numérique dans le secteur de l'Education nationale», a indiqué un communiqué du ministère. Tenue au siège du ministère, en présence de cadres de l'administration centrale, du directeur de l'Office national des examens et concours (ONEC) et des directeurs de l'Education nationale, la conférence a été l'occasion de donner des instructions et des orientations pour suivre les diffé-

rentes opérations pédagogiques et celles liées à la gestion des ressources financières, matérielles et humaines, a précisé le communiqué. A cette occasion, M. Belabed a salué les efforts consentis en la matière, exhortant tout un chacun à travailler davantage pour achever toutes les opérations programmées dans les délais impartis. Dans le cadre de la transition numérique que connaît le secteur de l'Education nationale, en tant qu'approche de gestion administrative et pédagogique et d'amélioration du service public, le ministre a enjoint les directeurs de l'Education nationale d'assu-

rer une bonne préparation au colloque national prévu les 8 et 9 mars prochain, «en recensant avec précision toutes les données relatives aux opérations numérisées pour procéder à leur évaluation, apporter des améliorations et combler les lacunes», soulignant que ce colloque verra la participation des partenaires sociaux et des présidents des deux commissions de l'éducation des deux chambres du Parlement. A l'approche de la fin du deuxième trimestre, M. Belabed a instruit les directeurs de l'éducation nationale à l'effet de veiller à la bonne organisation des examens et de tirer profit

des rencontres périodiques entre les parents d'élèves et les enseignants, organisées par les établissements scolaires à la fin de chaque trimestre dans le cadre de la coordination, de la complémentarité et de la remise des relevés de notes programmée pour le jeudi 21 mars, en vue d'effectuer des visites de terrain afin de suivre le déroulement de cette opération. Le ministre a également relevé «la nécessité d'intensifier les visites de terrain au niveau des établissements scolaires et de veiller à la protection des structures de ces établissements», conclut le communiqué. **Khaled N.**

Aujourd'hui et demain à Oran

Le cancer des voies aérodigestives au centre du 10^e Congrès national d'ORL

Le cancer des voies aérodigestives sera au centre du 10^e Congrès national d'oto-rhino-laryngologie (ORL) de la Société algérienne d'oto-neurochirurgie ORL (SAONORL), prévu aujourd'hui et demain, a-t-on appris, hier, du président de cette société. Le cancer des voies aérodigestives est une tumeur maligne située dans la partie haute des organes respiratoires et/ou digestifs (fosses nasales, sinus, bouche, pharynx et larynx), a expliqué le P

Ali Saheb, président de la SAONORL. Il sera aussi question, lors de cette manifestation, de discuter de la surdité de l'enfant, de la polyposse naso-sinusienne et des technologies innovantes en ORL, a-t-il précisé.

«Le choix de ces thèmes n'est pas fortuit, car ces pathologies sont de plus en plus fréquentes actuellement, et posent énormément de problèmes de santé», a-t-il ajouté.

Un peu plus de 200 partici-

pants de tous les centres hospitaliers du pays, des Etablissements de santé de proximité (EPSP), mais aussi du secteur privé, prendront part à ce rendez-vous qui s'inscrit dans le cadre de la formation médicale continue des jeunes spécialistes, a-t-il souligné.

Des experts étrangers de France, Suisse, Belgique et autres, seront également au rendez-vous et partageront avec leurs collègues spécialistes algériens leurs expériences et expertises, dans

des conférences, tables rondes et ateliers, a-t-il fait savoir.

Un riche programme de conférences est prévu pour l'occasion, principalement sur l'otologie, les cancers des voies aérodigestives et la chirurgie de la thyroïde, entre autres. Plusieurs ateliers et tables rondes autour de la rhinologie, la surdité de l'enfant et les implants cochléaires seront aussi au menu de cette manifestation médicale.

L. O.

LA QUESTION DU JOUR

Le rapport d'Israël dûment remis à la CIJ

Suite de la page Une

Mais finalement le rapport a été envoyé par lui, dont une copie a été transmise par la Cour à l'Afrique du Sud, avec l'obligation faite à celle-ci de lui remettre ses remarques dans une quinzaine de jours, de même qu'avec celle de ne pas en révéler le contenu, lui laissant à elle le soin de le rendre public. Dans le même temps, la Cour poursuit ses auditions sur la question de savoir si Israël en multipliant les colonies en Cisjordanie agit dans le respect de la loi internationale ou au contraire au mépris d'elle, et ce, dans le cadre d'une procédure initiée par l'Assemblée générale des Nations unies. Où l'on peut voir qu'une guerre ne se déroule pas sur le champ de bataille, mais sur différents terrains, dont celui de la justice n'est pas le moindre. Une condamnation d'Israël pour génocide n'arrêtera pas sa machine de guerre sans doute, mais il lui portera sur le plan symbolique un coup dont selon toute probabilité il ne se relèvera pas. S'agissant maintenant de l'annonce faite par Joe Biden, comme quoi un accord serait imminent, on est fondé à se demander s'il s'agit là d'un vœu pieux ou bien d'une réalité, tant elle semble peu en phase avec ce qui se passe à Gaza, où la famine étend son emprise, et où les massacres de civils se poursuivent avec un rythme dont on n'observe pas qu'il ait décliné. Les chances qu'un accord intervienne sur un cessez-le-feu temporaire, serait-il de plusieurs semaines, n'équilibrent pas celles qui s'y inscrivent en faux. Mais enfin, tant que les premiers concernés n'infirmant ni ne confirment le propos tenu à ce sujet par Biden, la circonspection reste de mise, d'autant qu'en dépit des divergences, qui sont énormes, les négociations ne se sont pas interrompues. Elles se sont poursuivies dernièrement à Paris, entre les mêmes participants, ce qui semble dire qu'un accord n'est pas quelque chose d'impossible, aussi improbable qu'il puisse paraître. La différence la plus marquante entre la trêve envisagée ici et celle qui a déjà eu lieu, c'est sa durée, qui serait de plusieurs semaines, alors que la première a été d'une semaine seulement. Depuis un certain temps, on lui prête une longueur de 6 semaines. Une trêve relativement longue a pour vocation de se transformer en un cessez-le-feu définitif, ce qui n'est évidemment pas le cas d'une autre qui elle serait courte. Voilà tout ce qu'il est possible d'en dire pour l'heure.

M. H.

Santé

Le dossier électronique du patient désormais doté d'un numéro d'identification national

■ Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a tenu, lundi à Alger, une rencontre avec les directeurs des établissements hospitaliers, lors de laquelle la nouvelle version du dossier électronique du patient a été présentée, comprenant un numéro d'identification national pour chaque patient.



Par Kamel L.

S exprimant à cette occasion, le ministre a estimé que l'actualisation du dossier numérique du patient s'inscrivait dans le cadre des « efforts du ministère pour moderniser le secteur et faciliter l'accès aux services sanitaires ».

M. Saihi a souligné que la nouvelle version

du dossier électronique prévoit un « numéro d'identification national » pour chaque patient, ce qui facilitera le processus de « suivi médical instantané » à partir de n'importe quel établissement hospitalier.

La nouvelle version contient « toutes les données personnelles et médicales concernant le patient, avec la possibilité d'y accéder par n'importe quel établissement hospitalier à travers le pays », a poursuivi le ministre.

A cette occasion, le ministre a réitéré l'importance de la « numérisation du secteur de la

Santé, qui a atteint un taux de 97 % », et qui s'inscrit au cœur des « priorités du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune ».

Il convient de noter que la décision de mettre à jour l'ancienne version du dossier électronique du patient a été prise sur la base de près de 700 propositions présentées par des spécialistes et de dirigeants d'établissements du secteur, dans le souci d'améliorer les soins sanitaires pour les patients.

K. L.

Rencontre

L'investissement dans les énergies renouvelables pour assurer le développement durable souligné

Les participants à une rencontre ayant pour thème « Investissement dans les énergies renouvelables et les moyens de dépasser les contraintes et les difficultés », organisée lundi à Mascara, ont mis en relief l'importance de l'investissement dans ce créneau d'activité pour garantir le développement économique durable en Algérie.

Dans ce contexte, l'enseignant-chercheur à l'université « Mustapha-Stambouli » de Mascara, Bendoukha Mohamed Réda, a insisté, lors de cette rencontre organisée dans le cadre de la première édition de l'Exposition nationale des énergies renouvelables, ouverte lundi

à Mascara, que « l'Algérie dispose d'énormes moyens et de ressources dans le domaine des énergies renouvelables ». Il a ajouté que l'investissement dans ce créneau d'activité est susceptible d'assurer les besoins en énergie du pays dans plusieurs secteurs, notamment les infrastructures publiques et les entités industrielles et d'éviter par voie de conséquence le recours aux sources d'énergie classiques, dont les coûts sont onéreux. De son côté, Smail Esmaoui, chercheur spécialisé dans le domaine des énergies renouvelables et représentant du Centre national du développement des énergies renouvelables, a mis l'accent sur la néces-

sité d'accroître le volume des investissements dans les énergies renouvelables dans le but d'atténuer les charges et les coûts induits par l'utilisation des sources d'énergie classiques, à l'instar du gaz et du pétrole et de relancer le développement local. Le chercheur a, d'autre part, estimé que « l'avenir du pays sera encore plus florissant à la faveur de l'accroissement, à moyen et à court terme, du volume des investissements dans ce domaine ». Pour sa part, Jalal Bouchenab, enseignant à l'université des sciences et de la technologie « Houari-Boumediène », a affirmé que « le défi que le pays doit relever actuellement réside dans l'utilisation effi-

ciente des énergies renouvelables, et ce, au vu du tarissement des réserves des ressources énergétiques classiques et de leur très forte dépendance aux fluctuations des marchés internationaux ». Il convient de rappeler que la manifestation, organisée à l'initiative de l'ONERDD sous le haut patronage du ministère de l'Environnement, est marquée par la présence de 16 exposants représentant des entités économiques publiques et privées, dont les activités sont dédiées aux activités en lien avec l'énergie solaire, ainsi que des étudiants de l'université « Mustapha-Stambouli » et des stagiaires des CFFA de la wilaya hôte. **Ghani Y.**

Transport

Journée d'étude pour évaluer les performances du secteur dans les régions du sud-est

Une journée d'étude a été organisée lundi à Ghardaïa, consacrée à l'évaluation et au suivi du secteur des Transports dans la région du sud-Est, indique un communiqué du ministère.

L'ouverture de cette journée d'étude a été présidée par l'inspecteur général du ministère des

Transports, Mohand Said Madji, en sa qualité de représentant du ministre, en compagnie du wali de Ghardaïa, Abi Nouar Abdallah, en présence de cadres du ministère et de la wilaya, selon le communiqué.

Ont pris part à cette journée, les directeurs des transports des wilayas de Ghardaïa, El Menia,

Ouargla, Touggourt, El Oued, El Meghaïer, Biskra, Ouled Djellal et Laghouat, les directeurs généraux des entreprises publiques de transport urbain et semi-urbain, le représentant du directeur général de l'entreprise « SOGRAL », ainsi que les directeurs des gares routières des wilayas de la région.

La rencontre a été ponctuée par un large débat sur la situation actuelle du secteur des Transports et ses perspectives. Les préoccupations relatives aux transports au niveau local ont également été exposées, note le communiqué.

Selon la même source, différentes propositions ont été exa-

minées en vue de développer le secteur et améliorer les niveaux de service afin de répondre aux attentes des citoyens, à travers la modernisation des méthodes de gestion et le recours à la numérisation et sa généralisation à tous les niveaux administratifs et de services.

H. Y.

ONU

L'Assemblée générale désigne 2027 «Année internationale du tourisme durable et résilient»

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté lundi une résolution faisant de l'année 2027 « l'Année internationale du tourisme durable et résilient ».

Cette résolution appelle l'Organisation mondiale du tourisme à faciliter l'organisation et la mise en œuvre de cette « année internationale », en collaboration avec les gouvernements, les organes compétents des Nations unies, les organisations régionales et internationales et toutes les autres parties prenantes concernées.

Elle encourage les Etats, le système des Nations unies et tous les autres acteurs à profiter de cette année internationale pour promouvoir des actions à tous les niveaux et pour soutenir un tourisme durable et résilient en tant que moyen de promouvoir et d'accélérer le développement durable.

L'ONU organisera un sommet social mondial en 2025

L'Assemblée générale des Nations

unies a adopté lundi une résolution par laquelle a été décidée la convocation d'un sommet social mondial en 2025. Selon la résolution, le sommet aura pour ambition de combler les lacunes et de réaffirmer l'engagement en faveur de la Déclaration de Copenhague sur le développement social et du Programme d'action, ainsi qu'à donner une impulsion à la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Le texte demande, par ailleurs, au président de l'Assemblée générale des Nations unies de nommer deux co-facilita-

teurs – l'un venant d'un pays en développement et l'autre d'un pays développé – pour faciliter le processus préparatoire intergouvernemental menant au sommet, comprenant ses modalités et ses résultats.

La résolution demande également au Secrétaire général des Nations unies de fournir un soutien adéquat, dans la limite des ressources existantes, au processus préparatoire intergouvernemental du sommet

Fatah N.

Gaz naturel

Les deux tiers de la consommation tirés par les ménages, les tertiaires et l'agriculture

■ La consommation des ménages, des tertiaires (bâtiments administratifs, hôpitaux, hôtels et écoles) et du secteur agricole représente 66 % de la consommation nationale de gaz naturel, a indiqué le directeur de l'efficacité énergétique au niveau du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CERFE), Mourad Issiakhem, se référant au bilan énergétique national du ministère de l'Energie et des Mines.



Par Fatah S.

M. Issiakhem a déclaré que, selon l'analyse et l'évaluation faite au niveau du CERFE des données mentionnées dans le bilan établi par le ministère, 66 % de la consommation de gaz du pays, au cours de l'année 2022, soit plus de 12,7 millions de TEP (tonne équivalent pétrole), ont servi à couvrir les besoins des secteurs des ménages, tertiaires et de l'agriculture.

Cette quantité de gaz est utilisée pour le chauffage, la cuisson et le chauffage de l'eau sanitaire (chaudière et autres chauffe-bain), a-t-il détaillé, estimant que ce ratio restait important malgré les conditions climatiques plutôt clémentes en hiver ces dernières années.

Cette demande a été tirée, selon lui, par la livraison des différents programmes de loge-

ment, d'où la nécessité de la mise en œuvre effective de la réglementation technique du bâtiment (DTR), notamment en matière d'isolation thermique pour assurer le confort à la fois en été et en hiver sans provoquer des consommations excessives d'énergie.

Le secteur de l'Industrie représente, pour sa part, 33 % de la consommation finale de gaz naturel, avec une quantité estimée à un peu plus de 6,4 millions de TEP, a-t-il ajouté.

M. Issiakhem, qui a tenu à préciser que la consommation nationale de gaz naturel, en 2022, s'était élevée à plus de 51,7 millions de TEP (englobant la consommation directe, les besoins d'électricité et le GPL extrait aux champs), ce qui représentait 54 % de la production primaire de gaz naturel, au cours de cette même année, laquelle avait avoisiné les 95,8

millions de TEP

Cette consommation nationale de gaz se répartit, a-t-il expliqué, en une consommation directe qui avoisine les 27,56 millions de TEP (soit 53,31 %), et une consommation dédiée à la production d'électricité qui dépasse les 21,63 millions de TEP (soit 41,84 %), alors que 2,51 millions de TEP (soit 4,85 %) sont destinés à la production de GPL extrait au champ.

La consommation interne de gaz a enregistré une hausse de 5 % par rapport à 2021, a-t-il souligné, insistant sur l'urgence de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour maîtriser et rationaliser la consommation de cette ressource devenue très précieuse au niveau mondial. D'autant plus, a-t-il soutenu, que «cette ressource est appelée à être de plus en plus sollicitée afin de suivre la

croissance économique du pays et répondre aux besoins générés par le secteur industriel en expansion, grâce au nouveau code de l'investissement, l'augmentation de la population et du parc immobilier, en plus de l'arrivée de plus en plus de véhicules convertis au GPL/c».

Le gaz naturel représente 40 % de la consommation nationale d'énergie

M. Issiakhem a, en outre, expliqué qu'en matière de répartition de la consommation nationale globale d'énergie (y compris celle des centrales électriques et des champs pétroliers), le gaz naturel représente 40 % de la part de cette consommation, alors que l'électricité se taille une part de 30 %, les produits pétroliers en génèrent 22 %, le GPL y contribue à hauteur de 5 %, devant le GNL qui a un ratio de 0,33 %, alors que le reste est issu des condensats et du coke de la sidérurgie.

Il a précisé que les secteurs des ménages et tertiaires (47,5 %) et transports (28,8 %) représentaient 76,3 % de la consommation finale d'énergie (c'est-à-dire celle des consommateurs finaux, à savoir les secteurs utilisateurs), contre 23,7 % pour l'industrie, en 2022, selon le même bilan énergétique, et en vue de maîtriser cette croissance effrénée de la consommation d'énergie.

Le responsable a ainsi préconisé d'adopter des comportements en faveur de la rationalisa-

tion de la consommation d'énergie en évitant le gaspillage de cette ressource subventionnée par l'Etat, dans tous les domaines (résidentiel, tertiaire, transport, agriculture, industrie), relevant que le prix du gaz en Algérie «est le deuxième moins cher au monde après l'Iran».

M. Issiakhem a appelé également à adopter les solutions d'efficacité énergétique dans les différents secteurs, et l'intégration des énergies renouvelables dans le secteur du bâtiment à travers l'installation des chauffe-eau solaires pour la production de l'eau chaude sanitaire et les systèmes de toits solaires photovoltaïques pour la production de l'électricité, ce qui permettra de faire des économies substantielles en gaz naturel.

Il a ajouté qu'il était important que les équipements électrodomestiques soient bien contrôlés sur le volet consommation d'énergie, d'où l'importance de l'étiquetage énergétique.

Alors que dans le domaine industriel, il a évoqué le système de CO-ou tri-génération qui consiste en la production de l'électricité et de la chaleur ou même de froid à partir d'une source primaire qui peut être du gaz ou du biogaz, avec notamment la nouvelle technologie de pompes à chaleur, avec la climatisation à gaz, installée dans plus de 300 structures relevant du secteur tertiaire (hôpitaux, cliniques et autres hôtels et les sièges administratifs) en Algérie.

F. S.

Salon Equip Auto Algeria 2024

Près de 30 % des exposants nationaux sont des fabricants

P près de 30 % des exposants nationaux à la 17e édition du Salon international de l'après-vente automobile et des services pour la mobilité «Equip Auto Algeria 2024», qui a ouvert ses portes lundi à Alger, sont des fabricants, a indiqué le commissaire général du salon, Nabil Bey-Boumezag.

Lors de son allocation d'ouverture de cette édition qui regroupe plus de 400 exposants, dont 81 % représentent des sociétés et marques étrangères venues d'une quinzaine de pays, M. Boumezag s'est réjoui du fait que «près de 30 % des exposants nationaux ont franchi le pas en devenant fabricants, tout en restant distributeurs».

Il a souligné que «les autorités ont déjà mis en place des dispositifs pour faciliter la production locale, et elles continuent à le faire, la preuve en est que beaucoup d'Algériens investissent dans ce secteur,

et que des étrangers sont venus pour le salon en prospection».

Pour M. Boumezag, la participation de plus de 240 exposants chinois à cet événement «n'est pas un hasard», ajoutant qu'ils sont présents pour «accompagner la mutation du marché automobile en Algérie».

Il a assuré que des exposants chinois lui avaient confirmé qu'ils veulent trouver des partenaires algériens présents sur le salon pour se lancer localement dans la distribution mais aussi la fabrication.

Pour sa part, le directeur de l'après-vente de Renault Algérie, Idris Saci, a affirmé que «le groupe automobile adhère complètement à la stratégie de l'Etat de réduction de l'importation sur la pièce de rechange et d'encouragement des producteurs locaux». Il a expliqué, à ce titre, que le groupe qu'il représente travaille actuellement avec 69 références pro-

duites localement avec l'objectif de porter ce chiffre, en 2024, à 200 références validées en qualité et vendues sous la marque Motrio, pour un chiffre d'affaires de 2 milliards de dinars, ce qui représente 20 % de la masse d'importation du groupe.

M. Saci a appelé, toutefois, à adapter les mécanismes de réduction des importations afin d'éviter l'indisponibilité de certaines pièces ou encore les positions de monopole qui permettent à certains acteurs du marché d'imposer des prix trop élevés du fait qu'ils soient seuls sur le marché.

A noter que ce salon dédié à l'après-vente et l'industrie de la sous-traitance automobile se déroulera jusqu'au 29 février en cours au Palais des expositions d'Alger et devrait, selon les organisateurs, accueillir 10 000 visiteurs professionnels.

«Equip-Auto Algeria 2024» accueillera

des exposants activant dans la commercialisation de divers matériels, équipements, produits et services pour les professionnels de la maintenance et de la réparation de véhicules.

Ce salon répondra aux besoins des professionnels de la pièce détachée et des accessoires, de la carrosserie et de la peinture, du lavage et des aires de service, des pneumatiques et des jantes, des lubrifiants et produits d'entretien, de la maintenance et du dépannage, mais aussi à ceux qui sont à la recherche d'équipements pour garage ou de réseaux et services après-vente.

Cet événement sera également ponctué par des débats autour du marché de l'après-vente et de l'industrie automobile en Algérie, à travers des panels animés par des experts nationaux et internationaux.

Salima K.

Situé dans les voûtes Kheireddine-Barberousse à la basse Casbah

Lancement prochain d'un appel d'offres national pour la restauration du Musée national public maritime

■ Un appel d'offres national sera «prochainement» lancé pour l'étude et la restauration du Musée national public maritime, situé dans les voûtes Kheireddine-Barberousse à la basse Casbah d'Alger, a annoncé la directrice de cette institution muséale, précisant que cette opération sera supervisée par l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBEC).

Par Adéla S.

Dans une déclaration à l'APS, en marge des travaux du Colloque international sur le patrimoine culturel subaquatique tenu lundi à Alger, M^{me} Amel Mokrani Boukari a indiqué que l'objectif de ce projet est de «protéger ce monument archéologique et historique qui symbolise les gloires de la marine algérienne et abrite le patrimoine subaquatique algérien».

Elle a rappelé que le comité scientifique du musée, composé d'experts spécialisés dans le patrimoine, l'histoire, l'architecture et autres, a finalisé récemment une étude scénographique qui consiste en une formule de présentation de l'histoire de la marine algérienne, depuis l'Antiquité jusqu'à la période ottomane, période où la flotte maritime algérienne régnait en maître de la mer.

La directrice du musée a fait savoir que la scénographie du

musée a été divisée en deux parties, la première concerne l'aspect technique du musée à travers les opérations de réhabilitation et de création de salles d'exposition et de nouvelles façades avec éclairage, tandis que la deuxième concerne l'aspect chronologique en traçant un circuit précis dans lequel le visiteur suit les étapes de la relation de l'homme en Algérie avec la mer depuis la préhistoire en passant par les périodes antique, islamique médiévale, jusqu'à la période ottomane.

Ce projet scénographique sur la marine algérienne à l'époque ottomane comprendra, entre autres, des scènes de batailles navales, des habits de marins, des portraits des plus importants amiraux, des armes et des drapeaux de guerre, et des modèles de navires de la flotte navale algérienne, ainsi que des maquettes de navires comme le «Chebek» et des manuscrits de traités qui mettent en avant la puissance de la marine algérienne de l'époque.

ne de l'époque.

M^{me} Mokrani Boukari a par ailleurs souligné que le Musée public national maritime attire actuellement des visiteurs de différentes tranches d'âge, des élèves ainsi que des étudiants de diverses spécialités universitaires pour découvrir le site du musée et les antiquités qui y sont exposées, les mardis et jeudis.

De plus, le programme «le cartable muséal», dédié aux écoliers pour faire connaître le musée et ses objectifs, et des ateliers de dessin destinés aux enfants pour les rapprocher du patrimoine maritime de l'Algérie, sont également prévus.

Ce musée est situé à la basse Casbah d'Alger, dans les impressionnantes voûtes Kheireddine-Barberousse, construites par Hadj Ali Pacha en 1814, qui servaient autrefois de chantiers de réparation de navires sous le règne ottoman, avant que les forces coloniales françaises n'y installent de grands fours pour fabriquer du pain à leurs soldats.



A travers un retour aux périodes de la préhistoire, de l'antiquité, du moyen âge et à l'époque ottomane, le Musée maritime tend à «reconstituer la vie de l'homme depuis son premier contact avec la mer, en mettant l'accent sur la période ottomane (régence d'Alger), et ce, par la sauvegarde et la conservation du patrimoine maritime pour les générations futures», selon M^{me} Amel Mokrani Boukari.

Le Musée public national

maritime, créé en vertu du décret exécutif n° 07-233 du 30 juillet 2007 portant création du Musée national maritime, est une institution muséale et scientifique spécialisée dans la recherche, l'étude, la préservation, la conservation des collections muséales du patrimoine maritime et culturel subaquatique, et compte des annexes dans plusieurs villes côtières.

A. S.

Colloque international d'Alger

Appel à la réalisation d'une carte archéologique du patrimoine subaquatique

Les participants à la séance de clôture du Colloque international d'Alger sur le patrimoine culturel subaquatique, tenu lundi à Alger, ont appelé à la nécessité d'établir une carte archéologique du patrimoine culturel subaquatique.

Les recommandations de ce colloque international, organisé au Palais de la culture Moufdi-Zakaria sous le thème «Recherche archéologique... protection et valorisation», soulignent la nécessité de «réaliser une carte archéologique du patrimoine culturel subaquatique pour identifier les zones sensibles et les sites subaquatiques, et les répartir entre les secteurs liés aux activités maritimes pour

assurer la protection du patrimoine».

Ont pris part à la séance de clôture, le ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, le directeur régional du Bureau de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Eric Falt, ainsi qu'un groupe d'experts et de chercheurs algériens et internationaux dans le domaine du patrimoine et du patrimoine subaquatique.

Les participants au colloque ont également appelé, à travers les recommandations, à «activer l'article 22 de la convention de l'Unesco de 2001 relative à la formation et la coopération, et à intégrer la formation dans le domaine de la recherche archéologique du patrimoine culturel subaquatique dans les universités et les instituts algériens», outre «la conclusion d'accords bilatéraux pour renforcer les moyens et les méthodes de protection, l'échange d'informations et le renforcement des capacités».

Les recommandations soulignent également l'importance d'intégrer et de mettre à jour les outils et les techniques dans les recherches concernant le patrimoine subaquatique, d'intensifier les campagnes de sensibilisation pour la promotion et la valorisation du patrimoine culturel subaquatique, outre la numérisation des sites archéologiques en utilisant la technique de la photographie en 3D et d'impliquer les

associations et les clubs de plongée dans les opérations de sensibilisation».

Les participants au colloque ont également mis l'accent sur l'importance de «la formation et le renforcement des capacités dans le domaine de la recherche archéologique sur le patrimoine subaquatique, et la promotion du tourisme archéologique en exploitant les médias et les réseaux sociaux pour sensibiliser le public et promouvoir ce type de tourisme culturel».

Ce colloque international a vu la participation d'experts algériens et de plusieurs pays qui ont présenté leurs expertises dans le domaine de la protection du patrimoine culturel subaquatique.

associations et les clubs de plongée dans les opérations de sensibilisation».

Les participants au colloque ont également mis l'accent sur l'importance de «la formation et le renforcement des capacités dans le domaine de la recherche archéologique sur le patrimoine subaquatique, et la promotion du tourisme archéologique en exploitant les médias et les réseaux sociaux pour sensibiliser le public et promouvoir ce type de tourisme culturel».

Ce colloque international a vu la participation d'experts algériens et de plusieurs pays qui ont présenté leurs expertises dans le domaine de la protection du patrimoine culturel subaquatique.

Racim C.

Batna/Inventaire supplémentaire des biens culturels

Inscription du Fort byzantin de Ksar Belezma et le village antique de M'doukal

Le Fort byzantin et le village antique de M'doukal, dans la commune de Ksar Belezma (wilaya de Batna), ont été inscrits récemment sur l'inventaire supplémentaire des biens culturels, a-t-on appris, mardi, auprès de la Direction de la culture et des arts.

Le responsable chargé de la gestion de cette structure, Abderrazak Bensalem, a précisé à l'APS que les dossiers relatifs aux deux sites ont été approuvés par la commission de wilaya des biens culturels et la Direction de la culture, «en raison de leur importance historique, archéologique et architecturale, le premier site remontant à l'époque byzantine (vers la fin du IV

siècle après JC) et le second représentant un archétype d'architecture et constructions en terre compactée».

L'opération s'inscrit, selon le même responsable, dans le cadre de «la valorisation et de la préservation des sites archéologiques et de leur inscription sur l'inventaire supplémentaire en vue de les classer définitivement». Selon M. Bensalem, les dossiers de six autres sites sont actuellement en cours d'examen pour être «très prochainement» présentés à la commission de wilaya des biens culturels en vue de les inclure sur l'inventaire supplémentaire. Il s'agit, selon ce spécialiste en archéologie, des sites de la carri-

ère de pierre romaine, connue sous le nom de Kaf El Romane, située dans la région de Théniet El Maktaâ (commune de Bitam), Lemsourti (Oued El Ma), Kessas (Chemora), L'masba (Merouana), Lemtaras (Seriana), ainsi que la mosquée Sidi Abdeslam, dans la commune de T'kout. Le même responsable a également fait savoir que durant l'année écoulée (2023), 4 sites à travers la wilaya de Batna ont été inscrits sur l'inventaire supplémentaire des biens culturels, à savoir : Bordj Ben Sedira, dans la commune de Chemora, le village archéologique de Lambiridi (Oued Chaâba), la mosquée des «Sept dormants» (N'gaous) et Ghar

Ouchetouh (ou grotte Ouchetouh), dans la commune de Taxlent. Selon M. Bensalem, l'opération permettra aux sites inclus dans l'inventaire supplémentaire des biens culturels d'être protégés juridiquement et également d'être valorisés, protégés (mise en place de clôtures) et de bénéficier à la recherche archéologique.

Des efforts sont actuellement déployés pour inscrire plus de 750 autres sites archéologiques et historiques de la wilaya de Batna sur l'inventaire supplémentaire des biens culturels, a conclu la même source.

R. C.



États-Unis

Biden reçoit les élus du Congrès : entre aide à l'Ukraine et paralysie budgétaire

■ Joe Biden reçoit cette semaine à la Maison-Blanche les responsables démocrates et républicains du Congrès, dans l'espoir de débloquent une aide de 60 milliards de dollars à l'Ukraine, au moment où menace une nouvelle paralysie budgétaire.

Par Rosa C.

À la Chambre des représentants, plane l'ombre de Donald Trump, l'ultra favori des républicains pour l'élection de novembre s'opposant à cette aide et réclamant au préalable un durcissement de la législation sur l'immigration. Le président conservateur de la Chambre, Mike Johnson, a jusqu'à présent refusé d'examiner ce texte de loi qui prévoit de débloquent de nouvelles aides à l'Ukraine et à Israël ainsi qu'une réforme du système migratoire américain. «Le moment est venu d'agir. Le président Johnson

ne peut pas laisser la politique ou l'obéissance aveugle à Donald Trump faire obstacle», a déclaré dans une lettre le chef de la majorité démocrate au Sénat, Chuck Schumer, qui s'est rendu en Ukraine la semaine dernière. M. Johnson sera reçu dans la semaine à la Maison-Blanche par Joe Biden, aux côtés de son homologue démocrate Hakeem Jeffries, et des responsables du Sénat, Chuck Schumer côté démocrate, et Mitch McConnell côté opposition républicaine. «Il y a une forte majorité bipartite à la Chambre prête à adopter ce projet de loi s'il

est présenté», a assuré sur la chaîne CNN le conseiller de la Maison-Blanche à la sécurité nationale, Jake Sullivan. «Cette décision repose sur les épaules d'une seule personne – et l'Histoire regarde si le président (de la Chambre) Johnson présentera ce projet de loi», a-t-il ajouté. Les dirigeants ukrainiens ont appelé dimanche les pays occidentaux à maintenir leur aide militaire, deux ans après le début de l'invasion de l'Ukraine, le 24 février 2022. Le président ukrainien Volodymyr Zelensky s'est montré confiant dans le fait que le Congrès américain débloquent cette aide : «Je suis sûr que (le vote) sera positif». «L'Histoire nous observe. L'horloge tourne», avait déjà déclaré Joe Biden vendredi, après avoir dévoilé la plus importante salve de sanctions américaines contre la Russie depuis le début de l'invasion de l'Ukraine. «Nous ne pouvons pas tourner le dos maintenant à l'Ukraine», a-t-il mis en garde, soulignant que le président russe Vladimir Poutine «compte là-dessus». Le président, qui espère se faire réélire à la Maison-Blanche, va aussi tenter de rassembler sur un autre sujet majeur, deux mois seulement après le dernier accord : la menace du «shutdown», la mise à l'arrêt de l'administration fédérale quand aucun accord sur le budget n'a pu être trouvé à temps.



Une partie du budget expire vendredi, l'autre le vendredi suivant, au lendemain du discours de Joe Biden sur l'état de l'Union. L'aile droite du parti n'a pas caché qu'elle serait heureuse que ce couperet tombe. Contrôleurs aériens non payés, administrations à l'arrêt, certaines aides alimentaires gelées, parcs nationaux non entretenus, «...la liste des conséquences potentielles est longue. «A moins que les républicains ne deviennent sérieux, le "shutdown" des républicains extrémistes mettra en danger notre économie, augmentera les coûts, réduira la sécurité et

causera des souffrances indicibles au peuple américain», a averti Chuck Schumer. Mike Johnson a rétorqué que les démocrates du Sénat compliquent les négociations avec des exigences de dernière minute qui n'étaient pas incluses auparavant dans leurs projets de loi de dépenses. Les désaccords profonds entre démocrates et républicains, essentiellement parmi l'aile la plus à droite, contraignent le Congrès à fonctionner à court terme, illustrant les dysfonctionnements au sein de l'appareil institutionnel américain.

R. C.

Commentaire

Conséquences

Par Fouzia Mahmoudi

Si Emmanuel Macron suscite parfois la polémique par des déclarations plus ou moins inspirées, l'indignation de l'opposition est souvent surjouée, motivée par le besoin constant de devoir réagir à l'actualité. Toutefois, cette fois-ci, la déclaration du chef de l'État concernant la guerre en Ukraine a de quoi choquer la classe politique et l'opinion publique. Entouré de 21 chefs d'État, réunis au palais de l'Élysée à l'occasion d'une conférence internationale de soutien à l'Ukraine, Emmanuel Macron a fait savoir que le déploiement de troupes occidentales ne doit pas «être exclu». Tout en précisant qu'il n'y avait, pour l'heure, «pas de consensus». Une déclaration qui, bien qu'hypothétique, fait déjà craindre le pire. À droite, l'envoi potentiel de troupes françaises en Ukraine fait redouter à Éric Ciotti une «déclaration lourde de terribles conséquences», énoncée «sans le moindre débat parlementaire». «Cette position est-elle vraiment réfléchie ?», s'interroge le président des Républicains (LR). «Emmanuel Macron joue au chef de guerre mais c'est la vie de nos enfants dont il parle avec autant d'insouciance», s'est quant à elle émue Marine Le Pen sur X. La cheffe de file des députés du Rassemblement national (RN) a pointé «la gravité d'une telle déclaration». À gauche aussi, la déclaration présidentielle a provoqué une pluie de réactions. À minuit, dans la foulée de la prise de parole du chef de l'État, Jean-Luc Mélenchon s'est empressé de dénoncer une «folie» sur le réseau social X. «L'envoi de troupes en Ukraine ferait de nous des belligérants. La guerre contre la Russie serait une folie», a-t-il écrit avant d'en appeler au vote des parlementaires : «Le Parlement doit être saisi et dire non. Pas de guerre !» Le premier secrétaire du Parti socialiste (PS), Olivier Faure, lui a rapidement emboîté le pas, s'inquiétant d'une «légèreté présidentielle». «Soutenir la résistance ukrainienne oui. Entrer en guerre avec la Russie et entraîner le continent. Folie», a réagi le socialiste. De son côté, Fabien Roussel, secrétaire national du PCF, a accusé Emmanuel Macron d'entraîner «la France et l'Europe dans une escalade guerrière terriblement dangereuse !» Toutefois, à gauche contrairement à la droite, les choses ne sont pas aussi claires avec de profondes divergences divisant la Nupes sur la question de l'Ukraine. Raphaël Glucksmann, tête de liste socialiste aux prochaines élections européennes, est depuis un moment déjà favorable à une implication de la France dans le conflit. L'alignement de la direction du PS avec la position de LFI a d'ailleurs suscité les railleries du député LFI du Val-d'Oise, Paul Vannier : «Je salue le courage d'Olivier Faure qui désavoue clairement sa tête de liste aux européennes pour défendre la paix». Une semaine plus tôt, Raphaël Glucksmann appelait la France «à passer en mode économie de guerre». Une déclaration qui lui avait déjà valu un procès en «bellicisme» de la part des Insoumis. Tête d'affiche du Parti communiste français (PCF), Léon Deffontaines a remis une pièce dans la machine hier, en ciblant l'eurodéputé social-démocrate : «Cher Raphaël, pourquoi ne vas-tu pas toi-même engager ta vie sur le front ukrainien ? Pour les va-t-en-guerre, prendre les armes, c'est toujours pour les autres : le fils de l'agriculteur, de l'ouvrier et de l'aide soignante. Rarement pour les enfants de bourgeois». Quant à Emmanuel Macron, il a été rapidement désavoué par son plus proche allié, le chancelier allemand Olaf Scholz qui a affirmé qu'«aucun soldat» européen ne sera envoyé en Ukraine. Reste à voir quelle sera surtout la réaction du Kremlin, les réactions de Vladimir Poutine étant imprévisibles.

F. M.

Guinée

Conakry à l'arrêt pour le début d'une grève générale illimitée contre les militaires

Routes désertes, écoles et commerces fermés : la capitale guinéenne Conakry était à l'arrêt ce lundi 26 février pour le premier jour d'une grève générale illimitée. Celle-ci a valeur de test pour les militaires au pouvoir depuis 2021. Ils interdisent toute manifestation et musèlent l'opposition. L'appel lancé par les centrales syndicales des secteurs public, privé et informel du pays, vise à obtenir la baisse des prix des denrées de première nécessité, la fin de la censure médiatique et la libération d'un syndicaliste de presse. Elles ont reçu le soutien des principaux partis politiques et de la plupart des organisations de la société civile. Cette mobilisation est lancée dans un climat de tension sociale grandissante et en l'absence de gouvernement, depuis que la junte a annoncé contre toute attente sa dissolution il y a une semaine sans en donner les raisons, mais en ordonnant le gel des comptes bancaires de ses membres et la saisie de leurs passeports. Le mot d'ordre a été suivi. Conakry ressemblait à une ville morte ce lundi 26 février. Les routes, habituellement bondées, sont vides. Les banques, écoles,

commerces sont fermés. Les administrations et hôpitaux offrent un service minimum, a constaté un correspondant de l'AFP. Le grand marché de Madina, poumon économique de Conakry, est désert. Depuis dimanche soir, des jeunes ont installé des barricades sur certains grands axes. «Cette grève est la bienvenue, elle va obliger les autorités à comprendre qu'ils ne sont pas des Dieux sur terre», a déclaré un cadre d'un ministère qui a requis l'anonymat à l'AFP. La contestation est devenue exceptionnelle sous le général Mamadi Doumbouya, aujourd'hui à la tête de ce pays parmi les moins développés au monde en dépit de ses ressources naturelles. Le général Doumbouya n'a pas pris la parole depuis le début de l'année 2024, malgré un contexte tendu et aggravé dans la capitale par une explosion et un incendie meurtriers dans le principal dépôt d'hydrocarbures du pays fin décembre, qui a paralysé la Guinée plusieurs semaines. La junte a interdit toute manifestation. Elle a réprimé l'opposition, largement réduite à l'impuissance. Les militaires au pouvoir ont aussi

récemment sévi contre un certain nombre de médias en supprimant des chaînes de télévision des principaux bouquets de distribution et en brouillant des fréquences radio, provoquant des manifestations de colère, en particulier de journalistes. L'un d'eux, Sekou Jamal Pendessa, secrétaire général du Syndicat des professionnels de la presse de Guinée (SPPG), a été condamné vendredi à six mois de prison doit trois avec sursis. Les syndicats exigent sa libération. La fin des restrictions d'accès à Internet imposées depuis trois mois était l'une des autres revendications syndicales. Elles ont été levées dans la nuit de jeudi et vendredi. La junte a consenti, sous la pression internationale, à annoncer qu'elle allait rendre la place à des civils élus d'ici à fin 2024, le temps, dit-elle, de mener de profondes réformes. Dimanche 25 février, la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest a annoncé la levée de sanctions économiques contre la Guinée. En janvier-février 2007, les syndicats avaient orchestré des grèves générales très suivies.



Verts d'Europe

Aouar devrait s'imposer, Gouiri brille

■ Le milieu de terrain de l'AS Rome, Houssam Aouar, devrait bientôt avoir sa chance et s'imposer au club italien, lui qui n'a pas trop disputé de matchs depuis son arrivée l'été dernier.

Par Mahfoud M.

En effet, le coach de la formation de la capitale italienne et l'ancienne légende, Daniele De Rossi, serait subjugué par le talent de l'Algérien «après l'avoir longtemps observé». Il l'a, d'ailleurs, affirmé au journal «El Corriere Dello Sport» en affirmant : «Le milieu de terrain Aouar est très talentueux». Il compte donc lui offrir du temps de jeu lors des prochaines journées de la Série A, ce qui est une très bonne nouvelle pour notre international qui fera tout ce qui est en son pouvoir pour prouver que De Rossi n'a pas tort de lui donner cette chance. Aouar comptabilise 11 apparitions en Série A et pas la moindre titularisation depuis le match face à Lecce, le 5 novembre 2023. Ce n'est pas bon signe pour lui et il devra

donc vite se ressaisir pour changer la donne et montrer l'étendue de son art.

De son côté, l'attaquant du FC Rennes, Amine Gouiri, ne cesse de subjugué, surtout avec son dernier but inscrit face au Paris Saint-Germain et qui est d'une grande beauté, sachant qu'il est intervenu au Parc des Princes. L'attaquant Algérien fait ainsi partie du onze-type de la 23^e journée du championnat de France (Ligue 1 Uber eats), établi par le quotidien français, «L'Équipe». En outre, Gouiri porte son compteur but à quatre réalisations avec le Stade Rennais en championnat et à 8 buts, toutes compétitions confondues, ce qui fait de lui le troisième meilleur buteur du club breton. Cela est de très bon augure et devrait l'aider dans sa quête d'un club plus huppé en France ou dans un autre club faisant partie d'un



Gouiri s'illustre avec Rennes

championnat majeur en Europe. La balle est maintenant dans son

camp et il devra s'illustrer lors des prochaines journées pour

garder cette même dynamique. M. M.

Le nouveau sélectionneur pourrait conclure aujourd'hui

Le nouveau sélectionneur des Verts pourrait arriver aujourd'hui en Algérie pour finaliser son contrat et prendre en main la sélection

nationale, après un accord définitif avec le président de la FAF, Walid Sadi, qui désire accélérer les choses et fermer ce volet au plus vite. Avec le

nouveau patron des Verts il a finalisé les termes du contrat qui sera cette fois-ci plus clair et avec des objectifs bien déterminés, contrairement à ce

qui a été fait avec Djamel Belmadi et mis la fédération dans la gêne. Pour ce qui est de l'identité du sélectionneur, rien n'a filtré pour le moment,

même si ce sont les deux techniciens, le Bosnien Petkovic et le Portugais Peseiro, qui reviennent en force.

M. M.

Jeux africains Accra 2023/Algérie

Saïdi (chef de délégation) : «Nous avons opté pour une participation qualitative»

Le chef de la délégation algérienne pour les 13es Jeux africains d'Accra au Ghana (8-23 mars 2024), Karim Saïdi, a indiqué, lundi à Alger, que «les fédérations sportives nationales concernées ont opté pour une participation qualitative». «L'Algérie prendra part au rendez-vous africain d'Accra avec une délégation composée de 299 personnes, dont 222 athlètes représentant 18 disciplines et 77 entraîneurs, chefs d'équipe et médecins. Le Comité olympique et sportif algérien, en coordination avec les fédérations nationales concernées, a opté pour une participation qualitative, notamment pour quatre disciplines des huit qualificatives aux Jeux olympiques 2024 de Paris (badminton, tennis, tennis de table et triathlon)», a indiqué Karim Saïdi lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le secrétaire général du COA, Kheireddine Barbari et le directeur des sports au COA, Yacine Arab. Les 14 disciplines

non qualificatives aux JO-2024 sont : athlétisme (24), cyclisme (16), natation (18), basket 3x3 (12), beach-volley (2), boxe (20), jeux d'échecs (2), handball (16), judo (15), karaté-do (19), taekwondo (8), volley-ball (16), haltérophilie (11), luttes associées (11). Les quatre disciplines qualificatives aux JO sont : tennis de table (10), tennis (6), triathlon (4) et badminton (12). Le Comité olympique et sportif algérien (COA) a programmé 12 vols réguliers pour les sportifs algériens, dont le premier aura lieu à partir du 1^{er} mars, avec le départ du premier contingent composé des staffs administratif, médical et responsables des athlètes de deux disciplines, à savoir le badminton et tennis de table. Le retour du dernier contingent de la délégation algérienne est prévu pour le 24 mars. De son côté, le directeur des sports au COA, Yacine Arab, a précisé que «les athlètes algériens rallieront la capitale ghanéenne 48 heures avant le début de leurs compéti-

tions respectives et quitteront le village africain 24 heures après la fin des épreuves», soulignant que «l'Algérie compte actuellement 19 qualifiés aux JO de Paris et souhaiterait avoir d'autres qualifiés aux JO lors du rendez-vous d'Accra». «Nous avons certainement des chances de médailles dans certaines disciplines au vu des pronostics présentés par les fédérations nationales», a noté Yacine Arab, soulignant que «l'instance olympique accompagnera les athlètes sur le plan logistique (transport, hébergement et frais de mission), et également médical avec la mise en place d'un dispositif sanitaire rigoureux». Répondant à une question sur le déroulement des compétitions coïncidant avec le mois de ramadhan, le directeur des sports a indiqué que «les athlètes ont l'habitude de participer aux compétitions pendant le mois de ramadhan, cela ne dérangera nullement le rendement de nos représentants, bien au contraire. Nous avons discuté avec les

organisateurs concernant ce volet et ils nous ont rassurés». Appelé à donner son pronostic sur le nombre de médailles ciblées par les fédérations sportives lors des Jeux africains d'Accra, le secrétaire général au COA, Kheireddine Barbari, s'est montré «prudent». «Ce volet est du ressort des fédérations sportives qui ont pris leurs engagements avec le ministère de la Jeunesse et des Sports. Le COA accompagnera le mouvement sportif pour une meilleure représentation lors des JA-2023. La priorité a été donnée aux disciplines qualificatives aux JO. Ce qui est sûr, c'est que les athlètes représenteront les couleurs nationales et donneront, sans doute, le meilleur d'eux-mêmes», a-t-il dit. Vingt-neuf disciplines sportives, dont huit qualificatives aux Jeux olympiques Paris 2024, ont été retenues pour la 13^e édition des Jeux africains Accra 2023. Les organisateurs ont également choisi six disciplines en exhibition: le E-sports, les arts martiaux mixtes (MMA), le pickle-

ball, le sambo, le scrabble et le speedball.

Cyclisme / Course internationale en Afrique du Sud Oussama Mimouni en 4^e position

Le jeune cycliste algérien Oussama Mimouni a pris la quatrième place lors d'une course internationale disputée dimanche en Afrique du Sud, dans le cadre d'un stage de préparation dans le Centre de l'Union Cycliste Internationale (UCI) situé à Cape Town. La course s'est déroulée sur une distance de 105 kilomètres et Mimouni l'a bouclée en 2h44:18", alors que son compatriote Slimane Badlis a été contraint d'abandonner en cours de route, en raison d'une panne mécanique. Une belle confirmation néanmoins pour Mimouni, qui trois jours plus tôt avait terminé troisième lors d'une précédente course d'entraînement, disputée sur le circuit de Formilawan. Mimouni et Badlis se trouvent en Afrique du Sud depuis le début du mois de février courant, pour prendre part à un stage de formation qui s'étendra jusqu'au 1er mars prochain au Centre de l'Union Cycliste Internationale (UCI). Un stage destiné uniquement à des jeunes athlètes de moins de 23 ans, sous la direction de l'entraîneur sud-africain Benjamin Durwan.

Groupe Centre Est (mise à jour/16^e journée)

Olympique Akbou-CA Batna le 5 mars

Le match en retard Olympique Akbou - CA Batna se jouera le mardi 5 mars prochain (14h00) à l'OPOW du 1^{er} Novembre (Akbou), pour la mise à jour de la 16^e journée de la Ligue 2, Groupe Centre-Est, a annoncé, lundi, la Ligue nationale du football amateur (LNFA). Ce chaud

duel entre le leader (39 pts) et le quatrième (30 pts) devait se jouer initialement le 16 février courant, en même temps que les autres matchs de la 16^e journée, mais à la demande de wilaya de Bejaïa il a été décidé de le reporter à une date ultérieure. L'OA et le CAB restent l'un comme l'autre sur un nul vierge (0-0), obtenu

en déplacement, respectivement chez l'USM Annaba et le MO Constantine pour le compte de la 17^e journée. Par ailleurs, la LNFA a annoncé que le match de la 18^e journée entre le WA Boufarik et la JS Guir a été avancé au vendredi 1er mars (15h00), au stade Smaïl-Makhlouf de Larbaâ, alors que les autres

matchs du Groupe Centre-Ouest se joueront le lendemain, samedi. Le stade Mohamed-Reggaz de Boufarik, où est habituellement domicilié le WAB, subi actuellement quelques travaux de restauration, ce qui oblige le club à transférer provisoirement ses quartiers dans une autre enceinte.

Trafic de faux visas à Béjaïa

Démantèlement d'un réseau de six individus

LES AGENTS de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya ont démantelé, ces derniers jours, un réseau spécialisé dans le trafic de faux documents officiels, notamment des visas d'étude pour plusieurs pays européens et américains. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, «le réseau est composé de 6 individus, âgés entre 28 et 53 ans, dont deux étudiants à l'université de Béjaïa». Et d'ajouter: «Le principal mis en cause, un étudiant, a été arrêté en flagrant-délit avec un autre étudiant devant une résidence universitaire». Ce dernier allait remettre un dossier administratif composé de faux papiers à un autre individu moyennant la somme de 30 000,00 DA. Les agents qui suivaient les mouvements des suspects sont immédiatement intervenus et ont saisi le dossier

et 60 000,00 DA en possession du principal accusé. Après investigations, les enquêteurs ont identifié et arrêtés 3 autres membres du gang et saisi, dans la chambre d'hébergement de la résidence universitaire du principal accusé, du matériel informatique dont un lap-top, une imprimante couleur dotée d'un scanner, une machine à découper le papier, de faux papiers et 31 dossiers administratifs appartenant à des étudiants(es) et autres personnes. Les prévenus ont été inculpés pour faux et usage de faux documents administratifs et commerciaux ainsi pour constitution d'une association de malfaiteurs. Ils ont été présentés devant la justice. Deux étudiants et un autre individu ont été écroués, les autres suspects ont été placés sous contrôle judiciaire.

H. Cherfa

M'sila

Le directeur et un chef de service de la CCLS placés sous mandat de dépôt

LE JUGE d'instruction du tribunal de M'sila a ordonné la mise en détention provisoire du directeur de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de M'sila, ainsi que du chef du service exploitation de cette même structure, tandis que deux autres employés ont été placés sous contrôle judiciaire, a annoncé, mardi, la Gendarmerie nationale dans un communiqué. Le communiqué précise que des éléments de la Section de recherche, munis d'informations faisant état de l'existence d'un déficit de l'ordre de 1 550,1 quintaux au niveau du stock d'orge importée et subventionnée, ont diligenté une enquête approfondie. Les investigations des gendarmes ont abouti à la présen-

tation de quatre suspects devant le procureur de la République près le tribunal de M'sila pour les délits intentionnels d'abus de pouvoir en violation de la loi, de négligence manifeste ayant entraîné un détournement de deniers publics, de dilapidation de deniers publics et de détournement de matières subventionnées. Le communiqué conclut que le dossier a été transmis au juge d'instruction qui a ordonné la détention provisoire de 2 personnes, à savoir le directeur de la CCLS de M'sila et son chef de service exploitation, et le placement sous contrôle judiciaire de deux employés de l'entrepôt de la coopérative.

H. N.

Bouira, depuis 2021

Plus d'un millier d'agressions sur les réseaux énergétiques

PLUS D'UN millier d'agressions sur les réseaux énergétiques ont été recensés depuis 2021 à ce jour à travers plusieurs régions de la wilaya de Bouira, selon un bilan communiqué mardi par la Direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). «Le nombre de cas d'agressions sur les réseaux énergétiques enregistrés depuis 2021 à ce jour est de 1 357 cas recensés à travers plusieurs régions de la wilaya de Bouira», a expliqué le directeur de distribution, Mohamed Taïbi, lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'entreprise.

M. Taïbi a précisé que le réseau électrique a subi 728 agressions durant cette période et le réseau de gaz en a subi 629, ajoutant que 85 autres cas d'agression ont été commis sur les réseaux énergétiques (électricité et gaz) suite à des travaux

de fouilles souterraines. «Ces agressions sont commises sous forme de construction illicite sous ou sur les réseaux électriques ou gaziers», a-t-il tenu à expliquer, précisant qu'elles ont causé des pannes ayant privé d'énergie électrique et gazière plus de 47300 clients et un «sérieux préjudice financier» d'un montant global de plus de 6 millions de dinars qui a été mobilisé pour réparer les pannes survenues sur les réseaux. Le même responsable a fait savoir que suite à ces agressions, les services locaux de la Sonelgaz ont déposé 1 357 plaintes auprès des services de sécurité ainsi qu'après de la justice. «Jusqu'à présent, nous avons résolu 335 cas qui ont pu payer des devis à leurs propres frais pour déplacer des ouvrages électriques ou gaziers», a-t-il fait savoir.

O. N.

Préparatifs pour accueillir le mois de ramadan



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

L'année 2024 sera consacrée à l'assainissement des opérations gelées depuis plusieurs années

■ Les municipalités de la wilaya de Tizi Ouzou ont réalisé un taux exceptionnel en matière de consommation des crédits alloués par l'Etat durant l'année 2023.

Par Hamid M.

La majorité des 67 communes ont atteint une moyenne de plus de 78 % dont certaines, au nombre de six, ont même totalement consommé les budgets affectés au titre du développement local. Selon le wali de Tizi Ouzou, Djilali Doumi, l'année 2023 a été remarquable en matière de mise en œuvre des différentes opérations inscrites au titre des quatre rubriques de programmes destinés aux communes, à savoir le Plan communal de développement (PCD), le Fonds commun de collectivités locales (FCCL),

le Budget de wilaya (BW) et le Budget communal (BC). Le chef de l'exécutif, qui s'exprimait dimanche à l'occasion de la remise des attestations honorifiques aux six maires ayant totalement mis en œuvre en 2023 les programmes de leurs communes, a souligné que durant l'année 2023 «nos communes ont montré une meilleure prise en charge des actions de développement local, comme le montrent les chiffres de leur consommation. Et il y a même un meilleur ciblage, à travers la priorisation des opérations destinées à l'amélioration du quotidien du citoyen en prenant en charge les

véritables préoccupations au lieu des actes de lifting». Pour le wali de Tizi Ouzou, l'année 2024 sera encore meilleure car marquée par l'assainissement de toutes les anciennes opérations en souffrance pour de nombreuses communes de la wilaya, à l'instar de la ville du chef-lieu qui a réussi à assainir jusque-là plus de 1 000 opérations dont certaines étaient gelées depuis plusieurs années, Azazga et Fréha qui possèdent des cagnottes de plusieurs milliards de centimes à débloquent dans un délai ne dépassant pas la fin du premier semestre 2024.

H. M.

Hygiène bucco-dentaire

La prévention, «meilleur moyen» de préserver la dentition

LA PRÉVENTION, à travers une hygiène régulière, demeure le «meilleur moyen» pour préserver sa dentition, a souligné, mardi à Alger, le spécialiste en endodontie, P' Abderrahmane Laiz, lors d'une rencontre sur «l'Endodontie moderne». «La prévention, qui consiste à se laver régulièrement les dents et à consulter le dentiste dès l'apparition d'une carie, demeure le meilleur moyen pour chacun de préserver sa dentition», a indiqué P' Laiz, chef de service d'endodontie du CHU «Issad-Hassani» de Beni-Messous. Il a expliqué

que l'endodontie, ou «l'Endodontologie conservatrice», consiste à «conserver la dent au niveau de l'arcade, en évitant de l'extraire même si elle est atteinte, ou tout au moins en préserver la racine grâce à un traitement adéquat», précisant que l'objectif de cette rencontre est de présenter aux étudiants et praticiens concernés «les nouvelles techniques et nouveautés» dans ce domaine.

Le P' Laiz a souligné «l'importance que revêt de plus en plus, la médecine dentaire», relevant que «l'état de la dentition d'un

sujet peut être révélateur de son état de santé général et de l'existence d'éventuelles maladies comme le diabète ou les cardiopathies». Il a indiqué, en outre, que cette spécialité (endodontie), parmi les plus importantes de la médecine dentaire, fait appel à «une panoplie de matériels, produits consommables et autres, dont les plus récents ont été mis au jour il y a quelques semaines seulement à l'étranger», notant que «même s'ils sont très coûteux, ils ont donné d'excellents résultats».

L. M.